



Notification

(art. 36 let. b de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA; RS 172.021).

Ibongo Nloga Isaac Guy, né le 14 mai 1989, ressortissant camerounais, sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre du recours par pli recommandé du 28 mars 2019 et interjeté contre la décision du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM du 7 août 2018, le Tribunal administratif fédéral, par arrêt du 8 mai 2019, a prononcé:

1. Le recours est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais de procédure.

21 mai 2019

Tribunal administratif fédéral:
Cour VI